

L'embryon, le fœtus, l'enfant

Assistance Médicale à la Procréation (AMP) et lois de bioéthique



CYCLE DE CONFÉRENCES

Une réflexion transdisciplinaire médicale, juridique, éthique et patrimoniale

L'embryon in vitro : qui ou quoi ?

Lundi 17 mars 2008

Le fœtus dans tous ses états : quel statut ?

Jeudi 17 avril 2008

L'enfant issu d'une AMP : quelle filiation ?

Vendredi 16 mai 2008

Maison du Barreau
2-4 rue de Harlay, 75001 Paris

Comité scientifique : Georges David, Elisabeth Deflers, Pierre Jouannet, Catherine Paley-Vincent,
Claude Sureau, François Thépot, Béatrice Weiss-Gout

Pour toute information s'adresser à :

Organisation : Centre de Formation des Éditions ESKA (CFEE, organisme de formation continue)

Serge KEBABTCHIEFF - Jean-Claude LEFRANC - Serma CIRTEL - Julie TOR

12 Rue du quatre septembre 75002 Paris, Tel : 01 42 86 55 69 / 87 Fax : 01 42 60 45 35- congres@eska.fr

Lundi 17 mars 2008

L'EMBRYON IN VITRO : QUI OU QUOI ?

8h30 Accueil des participants
8h45 Ouverture par une visite sur Internet

ALLOCUTION INTRODUCTIVE

Présentation du cycle de 3 conférences-débats
Élisabeth DEFLEERS et Pierre JOUANNET

9h00 1ÈRE PARTIE :
LE CHAMP DES POSSIBLES - le pouvoir
de procréer avec assistance médicale

1. L'état de la science
 - Quelles pratiques médicales en France ?
 - Quelles pratiques médicales dans le monde ?
 - L'offre Internet : vers un marché procréatif ?
François THÉPOT
2. Les orientations législatives
 - Des législations étrangères variées et souvent libérales
 - Une législation française prudente dans ses orientations éthiques mais également incertaine dans ses finalités et d'application difficile
Frédérique DREIFUSS-NETTER
3. La vision de la société
Jennifer MERCHANT
4. Débat avec la salle
animé par Catherine PALEY-VINCENT

PAUSE

11h30 2ÈME PARTIE :
L'EMBRYON SUJET/OBJET DE SOINS
ET DE RECHERCHES

1. L'embryon sujet : patient d'une médecine de l'embryon ? L'embryon objet : quelles recherches et pour qui ?
Pierre JOUANNET
2. La qualification juridique de l'embryon : sujet ou objet ?
Grégoire LOISEAU
3. Le regard et le contrôle de la société sur la recherche et les soins de l'embryon
Simone BATEMAN
4. Débat avec la salle
animé par Catherine PALEY-VINCENT

13h30 Fin des travaux

Jeudi 17 avril 2008

LE FŒTUS DANS TOUS SES ÉTATS : QUEL STATUT ?

8h30 Accueil des participants
8h45 Ouverture par une visite sur Internet

9h00 1ÈRE PARTIE :
LE FŒTUS : UN PATIENT ?

1. Les conflits d'intérêts foëto-parental
 - Réduction embryonnaire et foëtale, diagnostic prénatal
 - Soins in utero
 - Refus de césarienne
Claude SUREAU
2. Statut du foëtus et personnalité juridique
 - Les solutions françaises et étrangères
 - Jurisprudences pénale et civile
 - Droits de l'enfant à naître
Agnès LOUIS-PECHA
3. Le regard de la société
Anne FAGOT-LARGEAULT
4. Débat avec la salle
animé par Catherine PALEY-VINCENT

PAUSE

11h30 2ÈME PARTIE :
LA MATERNITÉ DE SUBSTITUTION

1. Les solutions médicales dans différents pays
Paul DEVROEY
2. Le droit français confronté aux solutions étrangères
Béatrice WEISS-GOUT
3. Quelle demande ? Un point de vue
Dominique MEHL
4. Débat avec la salle
animé par Catherine PALEY-VINCENT

13h30 Fin des travaux

Vendredi 16 mai 2008

L'ENFANT ISSU D'UNE AMP : QUELLE FILIATION ?

8h30 Accueil des participants
8h45 Ouverture par une visite sur Internet

9h00 1ÈRE PARTIE : NOUVEAUX MODES DE PROCRÉATION ET ÉTABLISSEMENT D'UN LIEN DE FILIATION

1. L'accès aux origines : des tests génétiques à la levée de l'anonymat
Bernard GOLSE
2. La filiation de l'enfant issu d'une AMP : aspects personnels et patrimoniaux
Brigitte FEUILLET-LE MINTIER
3. Anonymat et fondements des lois de bioéthique
Carine CAMBY
4. Débat avec la salle
animé par Catherine PALEY-VINCENT

PAUSE

11h30 2ÈME PARTIE :
PROCRÉATION MÉDICALISÉE :
Intervention de l'État et/ou dynamique de
marché?
Bilan et perspectives

Synthèse par :

Hervé CHNEIWEISS
Pierre MURAT
Alex MAURON

CLÔTURE DU CYCLE DE CONFÉRENCES

Par Madame Valérie PECRESSE,
Ministre de la Recherche
et de l'Enseignement Supérieur.

13h30 Fin des travaux

CONFÉRENCIERS

SIMONE BATEMAN, Sociologue, Directrice de recherches au CNRS

CARINE CAMBY, Directrice générale de l'Agence de la Biomédecine

HERVÉ CHNEIWEISS, Directeur de recherches au CNRS, rédacteur en chef de Médecine/Sciences

ÉLISABETH DEFLERS, Avocat au Barreau de Paris, Péchenard et associés, Présidente de l'IDFP

PAUL DEVROEY, Directeur du Centre de Médecine Reproductive de l'Université Libre de Bruxelles (AZ-VUB)

FRÉDÉRIQUE DREIFUSS-NETTER, Professeur de droit à l'Université Paris V - René Descartes

ANNE FAGOT-LARGEAULT, Professeur au Collège de France, membre de l'Académie des sciences

BRIGITTE FEUILLET-LE MINTIER, Membre de l'Institut Universitaire de France, Professeur de droit à l'Université de Rennes I

BERNARD GOLSE, Pédopsychiatre, chef de service à l'hôpital Necker-Enfants malades, Professeur à l'Université Paris V - René Descartes

PIERRE JOUANNET, Médecin à l'Hôpital Cochin, Professeur à l'Université Paris V - René Descartes

GREGOIRE LOISEAU, Professeur de droit à l'Université Paris I - Panthéon-Sorbonne

AGNÈS LOUIS-PECHA, Maître de conférences en droit à l'Université de Bretagne Occidentale (Brest)

DOMINIQUE MEHL, Sociologue, Directrice de recherches au CNRS

JENNIFER MERCHANT, Professeur à l'Université Paris II - Panthéon Assas

ALEX MAURON, Professeur de bioéthique à la Faculté de médecine, Université de Genève

PIERRE MURAT, Professeur de droit à l'Université de Grenoble

CATHERINE PALEY-VINCENT, Avocat au Barreau de Paris, associé Ginestier Magellan Paley-Vincent

CLAUDE SUREAU, Professeur de médecine, Membre de l'Académie Nationale de médecine, Ancien président de l'Académie

FRANÇOIS THÉPOT, Professeur de médecine, adjoint au directeur médical et scientifique de l'Agence de la Biomédecine

BÉATRICE WEISS-GOUT, Avocat au Barreau de Paris, BWG associés, Vice-Présidente de l'IDFP

L'embryon, le fœtus, l'enfant Assistance Médicale à la Procréation (AMP) et lois de bioéthique

L'embryon, le fœtus et l'enfant sont au cœur des lois de bioéthique, encadrant l'Assistance Médicale à la Procréation, dont la révision est prévue en 2009.

L'Institut du droit de la famille et du patrimoine et l'Académie nationale de médecine se sont naturellement associés pour apporter dès à présent au débat leurs expériences respectives et leur réflexion.

Ces questions, outre qu'elles doivent faire l'objet d'échanges transdisciplinaire, ne peuvent plus rester l'apanage des seuls spécialistes.

C'est pourquoi les participants aux conférences-débats seront largement associés à l'ensemble des discussions.

Il s'agit de dépasser les frontières de la médecine et du droit pour permettre justement aux médecins et aux juristes de confronter leurs points de vue à la lumière de la philosophie, des sciences humaines et du débat public.

Ce cycle de conférences est organisé au cours de 3 demi-journées avec des interventions croisées de juristes, de médecins et de représentants des sciences humaines qui font référence sur ces sujets.

L'ensemble des interventions fera l'objet d'une publication par les éditions ESKA.

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM ET PRENOM :

SOCIETE OU ORGANISME :

FONCTION :

ADRESSE :

CP : VILLE : PAYS :

TEL : FAX : MAIL :

je m'inscris à la session du 17 mars , du 17 avril , du 16 mai

Je souhaite recevoir une convention de formation (4 heures validées par session au titre de la formation professionnelle continue)

DROITS D'INSCRIPTION

inscription aux trois conférences : 300 Euros TTC (ouvrage inclus)

inscription aux trois conférences (étudiants, avocats et médecins ayant moins de 5 ans d'exercice) : 200 Euros TTC (ouvrage inclus)

inscription à deux conférences : 250 Euros TTC

inscription à une conférence : 150 Euros TTC

PAIEMENT

Par chèque à l'ordre de : CFEE/EMFO montant : Euros

Par virement* : Banque 30004 - guichet 00804 - compte 00010140052 - clé 36 - domiciliation BNP Paribas

Code IBAN : FR76 3000 4008 0400 0101 4005 236

Par carte bancaire : Visa/CB Eurocard Mastercard

Expire le : ... / ... / ... carte numero :

Date :

Signature:

*Merci de nous envoyer une copie de l'ordre de virement pour en favoriser la bonne imputation

Formation continue : Le centre de formation des éditions ESKA est un organisme de formation enregistré auprès du préfet de la Région Île-de-France (n° d'identification 11575146795-5)

Pour toute information et inscription s'adresser à :

CFEE - Serge KEBABTCHIEFF - Jean-Claude LEFRANC - Serma CIRTEL - Julie TOR

12 Rue du quatre septembre 75002 Paris, Tel : 01 42 86 55 69 / 87 Fax : 01 42 60 45 35- congres@eska.fr